

INTITULE DU POSTE**ENSA PARIS MALAQUAIS_2021-775173_MCF_TPCAU_CATEGORIE 2****INTITULE LONG DU POSTE**

Maître de conférences / Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine / catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

LOCALISATION DU POSTE

Région	PARIS
Département	75006
Adresse	14, rue Bonaparte

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (ENSA Paris-Malaquais) est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France, établissements publics administratifs d'enseignement supérieur sous la tutelle du ministère chargé de la culture.

L'ENSA Paris-Malaquais est partenaire de l'université Paris Sciences et Lettre (PSL). Au cœur de Paris, l'ENSA Paris-Malaquais partage avec l'École nationale supérieure des beaux-arts le site historique de l'enseignement de l'architecture en France.

L'ENSA Paris-Malaquais est une école ouverte à l'international, qui accueille des étudiants aux profils variés. Elle offre une vision élargie de la culture et des métiers de l'architecture : de l'aménagement des territoires à la rénovation urbaine, de la conception des espaces publics à la réhabilitation des bâtiments, de la recherche à la programmation. Elle défend une pédagogie centrée sur la production du projet d'architecture, tout en valorisant l'autonomie de ses enseignements théoriques.

L'ENSA Paris-Malaquais accueille environ 1000 étudiants tous cycles confondus. Après l'évaluation de l'HCERES, l'offre de formation de l'école a été accréditée en 2020 dans le cadre de la Communauté d'universités et d'établissements à laquelle l'école est associée.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école

Plusieurs départements pluridisciplinaires structurent les équipes d'enseignants, et forment des lieux de réflexion pédagogique, de l'élaboration des contenus d'enseignement notamment des problématiques de recherche.

L'autre socle, intimement lié à ces départements, est constitué par les activités de recherches menées par les enseignants au sein des trois laboratoires présents à l'école : ACS (Architecture, Culture, Société XIXe-XXIe siècles, UMR AUSser 3329), GSA (Géométrie, Structure, Architecture) et LIAT (Laboratoire Infrastructures, Architecture, Territoire).

Ces laboratoires sont rattachés à 2 écoles doctorales de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) préparant au doctorat spécialité architecture : l'école doctorale Lettres, Art, Sciences humaines et sociales (ED 540) de l'Ecole Normale Supérieure et l'école doctorale Ingénierie des Systèmes, Matériaux, Mécanique, Energétique (ISMME, ED 621) de MinesParisTech.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

Missions et activités principales

L'ENSA Paris-Malaquais recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence dans le domaine Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine.

Architecte praticien(ne), avec une expérience solide et reconnue dans la maîtrise d'œuvre, le/la candidat(e) devra s'intégrer dans l'un des départements de l'école afin d'apporter des compétences et connaissances concrètes liées à la méthodologie du projet et aux différentes étapes de sa réalisation dans le monde professionnel.

Il/elle saura proposer une pédagogie où le projet est exploré du point de vue tant de sa résolution concrète - forme, ambiance et matérialité - que de la mobilisation d'un corpus théorique.

Il/elle saura accompagner les étudiants à explorer les modalités concrètes de transformation de situations construites des territoires urbanisés contemporains.

Le/la candidat(e) saura porter un cours magistral de(s) théorie(s) du projet à partir de situations exemplaires d'architecture contemporaine permettant de mettre en lumière les enjeux actuels et futurs des productions contemporaines de l'architecture, de la ville, du territoire et des infrastructures.

Il/elle inscrira au cœur de sa démarche une posture privilégiant l'expérimentation et les passerelles concrètes avec le monde opérationnel notamment sur les questions liées aux nouvelles façons d'habiter, de travailler, de se déplacer et de vivre la ville, ainsi que celles traitant des enjeux climatiques actuels.

Il/elle est en capacité de questionner les techniques et les méthodes actuelles, de mobiliser et d'affermir les compétences acquises par les étudiants dans leur cursus, particulièrement vis-à-vis de la culture numérique, du développement durable, et des autres postures culturelles spécifiques.

Ses missions pédagogiques sont les suivantes :

- Cours magistral et/ou enseignements optionnels
- Studio de projet et enseignements dérivés des cycles Licence et Master
- Encadrement de PFE

Missions complémentaires

- Il/elle assumera des missions de suivi pédagogique de candidats HMONP, de rapports d'études à l'étranger, des responsabilités d'expertise et d'évaluation.
- Il/elle s'impliquera dans la valorisation et la diffusion des travaux d'étudiants (expositions, édition, événements, workshops hors les murs).

Autres tâches :

Comme tout(e) enseignant(e), le/la candidat(e) retenu(e) aura vocation :

- à s'impliquer dans la vie de l'école à travers les missions qui lui incombent au titre de la pédagogie dans le cadre des charges liées à un poste d'enseignement à plein temps : participations aux entretiens d'admission, aux jurys, aux instances administratives de l'école, présence aux Journées Portes Ouvertes, actions en partenariat, etc.
- à s'impliquer dans la représentation de l'ENSA Paris-Malaquais, au niveau local, national et international.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférents ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Le/la candidat(e) devra avoir une solide expérience professionnelle de la pratique architecturale.
- Il/elle dispose de compétences techniques et scientifiques affirmées dans le domaine architectural : construction et représentation.
- Expérience avérée dans l'encadrement de studio de projet à la fois en licence et en master.
- Expérience de travail en équipe et capacité à s'engager dans un département pluridisciplinaire de l'école.
- Maîtrise des différents outils et méthodes dans la démarche de conception architecturale.
- Il/elle objective sa pratique et ses sujets de recherche comme ressource pour l'enseignement de l'architecture.
- Il/elle met les acquis de sa propre pratique professionnelle et de sa réflexion théorique au service de la pédagogie.
- Publications/communications souhaitées.

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le/la candidat(e) retenu(e) aura vocation à rejoindre les équipes d'un des trois laboratoires de recherche de l'ENSA Paris-Malaquais.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Le/la candidat(e) sera un(e) architecte DPLG ou HMONP

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e. Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Malaquais.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>